

Accompagnement individualisé des jeunes en filière professionnelle

L'entrée en filière professionnelle ne va pas de soi notamment pour des jeunes qui ont le sentiment d'avoir subi une orientation par défaut et peuvent percevoir la formation professionnelle initiale comme une filière de relégation. De fait, les enquêtes montrent que le décrochage est particulièrement important en particulier à l'entrée en lycée professionnel ou lors de la première année de CAP.

Pour prévenir le décrochage scolaire de ces jeunes, nous proposons un accompagnement individualisé mené hors temps scolaire par un étudiant bénévole.

Cette action s'inscrit en complémentarité aux dispositifs d'accompagnements pour les jeunes les plus fragilisés menés au sein des établissements. Dans une logique de prévention du décrochage scolaire, il est indispensable de prendre en considération l'importance d'un accompagnement sur le temps et l'espace hors scolaire puisque c'est précisément là que vont se concentrer, pour le jeune, les risques de décrochage.

Ainsi, l'accompagnement individualisé hors temps scolaire et en dehors de l'établissement d'un étudiant bénévole de l'afev permettra d'instaurer un continuum éducatif autour du jeune.

Comme le soulignait en 2008 un groupe de réflexion sur le décrochage scolaire, « la prévention du décrochage nécessite une attention permanente des trois acteurs liés à la réussite ou à l'échec de l'élève : la famille, l'école, et la communauté de ceux qui travaillent auprès des jeunes ». En créant un lien fort avec le jeune mais aussi sa famille, l'étudiant pourra constituer l'interface entre le jeune, sa famille et l'équipe éducative.

Cet accompagnement sera complémentaire de l'action d'aide personnalisée portée par l'équipe éducative. Le jeune et le bénévole travailleront ensemble la question de la motivation, la capacité à se projeter dans un parcours professionnel et l'autonomie. Mais surtout, la figure de l'étudiant constituera pour le jeune un facteur de raccrochage au parcours scolaire dans un contexte qui peut inviter au décrochage.

Publics :

Jeunes en filière professionnelle, en difficulté et risque de décrochage

Enjeux

- Remobiliser le jeune dans sa scolarité et réduire les phénomènes d'absentéisme (travailler sur le sens des apprentissages, permettre au jeune de se donner les moyens de réussir).
- Accompagner le jeune dans l'élaboration de son projet d'orientation ainsi que dans ses démarches vers le monde professionnel, de l'apprentissage, de l'insertion.
- Développer sa mobilité, son autonomie.

Description

Un étudiant accompagne un jeune scolarisé en seconde de lycée professionnel à raison de deux heures par semaine tout au long de l'année, en adaptant le suivi à ses problématiques propres et en l'articulant autour de trois pôles d'activité :

- **Scolarité** : Accompagnement à la scolarité notamment pour les matières générales et aide méthodologique.

- Orientation et projet professionnel : Accompagnement des démarches d'orientation, particulièrement dans le cadre d'ateliers de découverte des métiers, de recherche de stage.

- Mobilité et autonomie: Accompagnement visant à développer l'accès à l'information et aux ressources territoriales sur tous les sujets qui concernent la vie quotidienne des jeunes et l'exercice de leurs droits : vie pratique, transports, santé, culture, loisirs, logement...

Implication des familles

Les accompagnements auront lieu, dans la mesure du possible, au domicile familial, afin que nous puissions le plus régulièrement possible associer les familles à la démarche engagée. Les temps de sorties (Visites, rdv avec les professionnels, sorties,...) seront favorisés au maximum.

Expérience de l'afev

Ces actions d'accompagnement de l'afev font l'objet d'un conventionnement avec les ministères en charge de l'Education Nationale, de la Jeunesse, ainsi qu'avec la CNAF, la DIV, l'ACSE, la DGAS. Elles concernent 280 collectivités locales, 60 universités, 10 000 jeunes suivis et 7500 étudiants bénévoles.

Mise en œuvre

- Repérage des lycéens en situation d'absentéisme problématique nécessitant un accompagnement individualisé puis proposition au jeune et sa famille
- Mise en place de l'accompagnement individualisé
- Suivi avec les partenaires locaux et les équipes éducatives avec cellule de veille en cas de décrochage.

Partenariat local

Pour faciliter le travail de chaque binôme, un partenariat particulier sera recherché sur chaque pôle avec des entreprises ou service public (offres de stages, présentation de métiers, sensibilisation à la vie professionnelle) et des lieux d'accueil et d'information pour les jeunes (CIO, CRIJ,...).

Formation / suivi des étudiants bénévoles.

Une formation en trois modules est dispensée pour chaque bénévole.

Il reçoit également un livret d'intervention, des outils de suivi, des fiches de bilan, des autorisations de sortie, du matériel pédagogique à la demande.

A tout moment, il peut contacter un référent afev. Des temps d'échanges formels et informels lui sont régulièrement proposés.